



Les tiers-lieux peuvent-ils favoriser les dynamiques de transition territoriale ?

Note de synthèse du groupe de travail sur les tiers-lieux

Note réalisée par Ludovic Bertina (IMT Atlantique), Florence Busnot-Richard et Margot Hannequart (PNR Loire-Anjou-Touraine) à partir du travail collectif du groupe « Tiers-lieux » du programme TES : Florence Bazzoli (CNAM), Léa Durieux (CRESS), Héloïse Even (Région des Pays de la Loire), Valérie Guérin (CC du Pays de Pouzauges), Christelle Lebrun (Familles Rurales 49), Marion Richarte (CC Erdre et Gesvres).

Penser les tiers-lieux dans le cadre des stratégies de transition territoriale

Le programme d'action-recherche partenarial TES entend explorer les conditions de développement des dynamiques collectives de transition énergétique et sociétale, en travaillant à l'articulation des politiques publiques territoriales et des projets collectifs portés par la société civile (citoyens, entreprises, associations) afin de viser une évolution des modes de vie compatible avec les enjeux écologiques.

Dans cette perspective, le collectif de partenaires a identifié un certain nombre d'actions structurantes qui mises en relation les unes aux autres pourraient constituer des éléments essentiels de stratégies de transition à l'échelle territoriale¹. « Favoriser la reconnaissance et la création d'espaces tiers » fait partie de ces actions structurantes. Un groupe de travail sur les tiers-lieux s'est ainsi constitué pour capitaliser l'existant, identifier les besoins avant de lancer des expérimentations sur les territoires partenaires. Le groupe a associé des acteurs régionaux leaders sur ce sujet, comme la CRESS qui anime le réseau CAP Tiers-Lieux, le centre Michel Serres du CNAM ou encore le réseau Familles rurales.

Une première [note de travail](#) a permis de clarifier la notion polymorphe de tiers-lieu et de s'entendre sur quatre caractéristiques essentielles pour faire de ces espaces des accélérateurs des dynamiques de transition territoriale². En conclusion de ce travail, les membres du groupe identifiaient un besoin d'accompagnement des collectivités et des porteurs de projet désireux de développer ce type de « tiers-lieux de transition ».

Cette seconde note, qui s'appuie sur des retours d'expériences recueillis par les membres du groupe, entend apporter un premier éclairage sur l'articulation entre tiers-lieux et stratégies territoriales de transition, approfondir les caractéristiques essentielles des « tiers-lieux de transition » et illustrer à travers un exemple le processus conduisant à l'émergence de ce type d'espace tiers. Cette note se conclut avec en annexe un « transitio-mètre des tiers-lieux », premier outil d'accompagnement à destination d'acteurs territoriaux (porteurs de projet, élus et agents de collectivités) désireux d'évaluer la capacité de leur tiers-lieu à participer à une dynamique de transition sur leur territoire.

¹ Flash TES n°5, « Territoires en transition énergétique et sociétale : quelles stratégies possibles et souhaitables ? », mai 2020.

² Note de synthèse « Les tiers-lieux au service de la transition énergétique et sociétale », octobre 2019.

Pour favoriser l'émergence d'un tiers-lieu "accélérateur de transition", accompagner une dynamique collective locale

Pour engager des évolutions structurelles sur nos modes de vie, il nous faut agir ensemble et de manière concertée. Les comportements et envies des habitants ne changeront que si les représentations de ces habitants évoluent, les infrastructures suivent et les innovations technologiques accompagnent ces changements, sans oublier les puissants leviers détenus par les pouvoirs publics et les acteurs économiques. La transition énergétique et sociétale se réalisera par la mise en coopération des acteurs... ou ne se réalisera pas³!

Bien sûr, nombre de décisions structurantes se situent à l'échelle nationale voir internationale, mais les échelles plus locales apparaissent bien situées pour articuler des pratiques nouvelles issues de la société civile à des aménagements ou des politiques portés par les acteurs publics. Les tiers-lieux peuvent-ils dans ce cadre faire office de « bâtiments repères » pour appeler à la coopération sur les territoires et favoriser les transitions à l'échelle locale ?

Les tiers-lieux (que l'on parle de coworking, de fablab, de ressourcerie...) séduisent par leur capacité à créer du décalage et susciter la créativité des acteurs du territoire pour construire ou réhabiliter des espaces. Ces tiers-lieux créent ainsi de la convivialité et favorisent le lien social en proposant de nouveaux services, marchands et non-marchands, et en attirant sur un même lieu des acteurs qui habituellement ne se croisent pas. En lançant l'appel à projet « Nouveaux lieux, nouveaux liens », le Ministère de la cohésion des territoires porte bien ce regard sur ces espaces définis comme « des lieux physiques polyvalents qui favorisent l'activité économique, la créativité et la convivialité⁴ ».

Mais est-ce le lieu, en lui-même, qui crée ces décalages et ces croisements ?

Les retours d'expériences des membres du groupe nous invitent à une certaine prudence : de nombreux espaces n'ont jamais trouvé leur public faute d'avoir été pensés puis portés sur le long terme par un collectif d'acteurs. C'est bien le problème : la documentation abondante sur les tiers-lieux rend souvent compte de réussites, avec parfois des approches par les lieux, mais oublie de capitaliser sur les nombreux échecs.

Il apparaît pourtant que dans l'émergence d'un tiers-lieu, la dynamique collective prime sur l'objet lui-même, à savoir le lieu ! La capacité d'un tiers-lieu à innover, à renforcer le lien social, à développer de la résilience sur un territoire en favorisant l'évolution des modes de vie serait ainsi le produit d'une dynamique de coopération entre acteurs. C'est ce processus coopératif qui crée le « tiers » dans un lieu, à savoir cet espace immatériel et informel où peut s'établir un climat de confiance pour inventer de nouvelles façons de se mettre en relation, de se (re)connecter au monde et à la société, d'innover...

Mais si la dynamique collective prime, l'importance matérielle et symbolique du lieu ne peut être niée. A un moment donné, ce bar associatif qui recrée du lien dans un centre-bourg⁵, ce site minier désaffecté devenu espace de rayonnement culturel⁶ ou encore cette quincaillerie reconvertie en fablab⁷ parviennent à incarner une dynamique collective territoriale. Ainsi, ils concrétisent « un projet souhaité par et pour une communauté locale en catalysant sur un espace physique clairement identifié des expérimentations et de nouvelles manières de faire⁸ ».

En explorant les moyens pour faciliter l'émergence de tiers-lieux, le groupe de travail a donc pris conscience qu'un point de tension existait entre le lieu et la dynamique qui l'englobe. Il a décidé ainsi de cibler l'accompagnement autour de ces dynamiques collectives en s'orientant sur une échelle locale voire très locale. L'hypothèse serait qu'à cette échelle qui correspond au territoire de vie, la création de ce lieu, tel qu'il aura été façonné par une dynamique collective, aura un effet structurel dans l'évolution des modes de vie des habitants.

³ Flash TES n°3 et la [vidéo « Il faut changer nos modes de vie ! Oui mais comment ? »](#), janvier 2020.

⁴ <https://cohesion-territoires.gouv.fr/le-gouvernement-sengage-pour-les-tiers-lieux>

⁵ Juan-Luis Klein, et al., "Saint-Camille : récit d'une expérience de co-construction de la connaissance", 2015

⁶ C-Mine à Genk, cf. Le Lab, Mille Lieux, "Objectiver l'impact des tiers-lieux sur leur territoire"

⁷ La quincaillerie à Gueret, cf. Le Lab, Mille Lieux, idem

⁸ Note de synthèse « [Les tiers-lieux au service de la transition énergétique et sociétale](#) », octobre 2019.

Finalement, puisque l'émergence d'un tiers-lieu est le fruit d'une dynamique de transition à l'échelle locale, il n'est pas étonnant de retrouver les principes d'action communs aux stratégies territoriales de transition identifiés par le programme TES⁹. C'est donc en faisant référence à ces principes d'actions que nous proposons d'identifier les éléments structurants des « tiers-lieux de transition ».

Quels sont les éléments constitutifs d'un projet de tiers-lieu de transition ?

Sans établir de définition stricte qui conduirait à l'exclusion de certaines initiatives, on peut dire que dans un idéal un « tiers-lieu de transition », c'est-à-dire un tiers-lieu qui participe à une dynamique de transition, cherche à développer le faire ensemble au sein d'une communauté d'acteurs ancrée sur un territoire en aspirant à répondre de manière sobre et résiliente aux besoins de la population locale¹⁰.

Comme le présente le schéma ci-dessous, un tiers-lieu souhaitant accompagner les dynamiques de transition pourrait ainsi chercher à s'appuyer sur un ensemble d'**éléments structurants** regroupés au sein de **quatre piliers** : **1)** une réponse sobre, résiliente et solidaire aux besoins de la population locale **2)**, une communauté d'acteurs **3)**, le faire ensemble et **4)** un ancrage territorial fort.



La présente note dresse un portrait « idéal » d'un « tiers-lieux de transition » en faisant ressortir certaines caractéristiques des tiers-lieux particulièrement intéressantes du point de vue des stratégies territoriales de transition. Mais selon le contexte, il peut être plus ou moins opportun de mobiliser ces éléments pour construire et alimenter un projet concret de tiers-lieu. Le transitio-mètre des tiers-lieux en annexe se présente comme un outil d'accompagnement permettant de situer son projet de tiers-lieu et le cas échéant de se saisir de certains axes d'évolution pour que celui-ci participe davantage à une dynamique locale de transition.

1) Une réponse sobre, résiliente et solidaire aux besoins des habitants :

Un tiers-lieu peut être un espace stratégique pour faire émerger des besoins au sein d'une population et y répondre de manière sobre et résiliente, en s'appuyant sur **l'expertise des usagers**, en **croisant de multiples**

⁹ Flash TES n°5, « Territoires en transition énergétique et sociétale : quelles stratégies possibles et souhaitables ? », mai 2020.

¹⁰ Programme TES, note de synthèse « Les tiers-lieux au service des transitions », novembre 2019.

activités et en **donnant à voir des pratiques innovantes** qui pourraient favoriser l'évolution de nos modes de vie.

- **Partir de la maîtrise d'usage :**

Les projets urbains sont portés habituellement par un maître d'ouvrage qui établit la commande politique et mobilise ensuite un maître d'œuvre qui apporte la compétence technique. Pour participer à une dynamique de transition, l'élaboration d'un tiers-lieu pourrait s'appuyer sur une « maîtrise d'usage » qui postule « que la pratique des usagers génère un savoir¹¹ » sur lequel il convient de capitaliser. Cette approche par l'usage appelle à un changement de culture démocratique en repositionnant l'acteur public comme un facilitateur au service des projets des habitants et en favorisant la mise en transversalité des services des collectivités pour y répondre. Un tiers-lieu né de la maîtrise d'usage est donc un espace où les besoins des usagers constituent l'architecture du projet et orientent les coopérations.

- **Favoriser la pluriactivité :**

La forme ou la vocation première d'un lieu (espace de coworking, fablab, friche culturelle... à vocation sociale ou entrepreneuriale) ne suffit pas pour que celui-ci soit approprié par ses usagers qui lui donneront une fonction de « tiers » lieu. C'est ce qui s'y passe... ou, pour être plus précis, ce qui s'y croise qui importe. La **coexistence de différentes activités** sur ces espaces et leur interaction favoriseront la rencontre et les échanges entre acteurs du territoire. Ils pourront ainsi inventer ensemble de nouveaux projets. Cette configuration offre au territoire un lieu propice à l'innovation sociale et technique.

- **Valoriser des modes de vie plus sobres, résilients et solidaires :**

Un tiers-lieu de « transition » cherche à répondre de façon innovante aux besoins de la population en créant du « commun », ce qui passe notamment par des ressources, des services et des espaces partagés. Un tiers-lieu approprié localement par une communauté est potentiellement porteur d'enjeux de transition énergétique et sociétale : maintien des services de proximité (épicerie solidaire, bar associatif, relais poste, maison de services publics, ...), limitation des déplacements (espace de télétravail), économie circulaire (ressourcerie, fablab) ...

L'évolution des modes de vie n'étant envisageable qu'à l'échelle de la société toute entière, un tiers-lieu de transition ne peut être en tout point exemplaire. Il peut cependant rendre compte des innovations sociales qu'il propose et de la démarche évolutive dans laquelle il se place. Il s'agit, dans une perspective inclusive, de donner à voir que **des modes de vie sobres** (plus économes en ressources), **résilients** (qui anticipent les changements climatiques et sociaux à venir) **et solidaires** (qui valorisent la coopération et les complémentarités pour assurer les besoins essentiels) sont non seulement possibles mais appréciables.

2) Une communauté d'acteurs :

Un tiers-lieu qui entend participer à une dynamique de transition locale pourra chercher à s'appuyer sur **une communauté d'acteurs**. Le mode de fonctionnement du lieu sera un indice fort de la qualité relationnelle entretenue au sein du collectif. Pour asseoir et pérenniser la dynamique collective locale, le tiers-lieu cherchera ainsi à favoriser **la mixité des publics, la gouvernance partagée et le leadership partagé, y compris les représentants des collectivités territoriales**.

- **Favoriser la mixité des publics :**

Une caractéristique intéressante des tiers-lieux pour favoriser la transition sera sa capacité à **mixer les publics**. Les crises à venir seront globales, les démarches de transition doivent donc chercher à impliquer le plus grand nombre. La mise en place de ce principe de mixité peut s'avérer complexe. Cependant une communauté

¹¹ Vulbeau Alain, « La maîtrise d'usage, entre ingénierie participative et travail avec autrui », *Recherche sociale*, 2014/1 (N° 209), p. 62-75. DOI : 10.3917/recsoc.209.0062. URL : <https://www.cairn.info/revue-recherche-sociale-2014-1-page-62.htm>

d'acteurs ouverte et inclusive, capable de brasser les publics et de fédérer autour de projets communs sera plus en mesure d'adopter une posture adéquate pour toucher des personnes peu sensibilisées par les thématiques de transition, identifier et répondre à leurs besoins.

- **Leadership partagé :**

A l'origine d'un projet, une ou des personnes motrices peuvent s'affirmer spontanément. Ces « leaders naturels » sont indispensables à l'émergence du projet. Mais progressivement, l'idée initiale prend de l'ampleur, de nouveaux réseaux, de nouvelles ressources deviennent nécessaires pour répondre aux besoins des habitants ou du projet. Un tiers-lieu qui favorise une dynamique pérenne sur son territoire pourrait fonctionner selon le principe de **leadership partagé**. Ce mode d'organisation valorise le capital humain au sein du groupe pour que « celui qui ne s'imaginait pas là » soit capable d'endosser un rôle de leader au moment venu (via un mode d'élection sans candidats par exemple).

- **Gouvernance Partagée :**

Un tiers-lieu peut tendre vers une **gouvernance partagée** pour offrir à chaque usager la possibilité de devenir acteur du lieu. En s'inscrivant sur ce chemin, le tiers-lieu peut ainsi susciter l'implication des acteurs (privés et publics) sur le territoire et participer à une dynamique de coopération essentielle aux démarches de transition. Cette gouvernance partagée peut être définie comme « la mise en place collective d'un ensemble de règles relationnelles et organisationnelles pour répondre aux questions posées par le projet collectif (qui est force de proposition ? qui décide ? de quoi ? comment mettre en œuvre ces décisions ? comment sont réparties les tâches et responsabilités en fonctions des compétences de chacun ? etc.)¹²».

3) **Développer du faire ensemble :**

Un tiers-lieu peut être un espace qui crée des conditions favorables au « **faire ensemble** ». Lorsqu'il y parvient, le tiers-lieu peut devenir un espace de mise en coopération des acteurs sur le territoire. Il serait ainsi intéressant qu'il favorise la **montée en compétence** et la **réflexivité** de son collectif d'usagers.

- **Montée en compétence collective :**

Un tiers-lieu qui propose aux habitants des moyens et des dispositifs de formation (ou d'autoformation) pour développer localement des projets entouvre une perspective de changement social¹³. Cette **montée en compétence collective** s'apprend et s'auto-alimente tout au long de la vie du projet via un processus qui identifie les différentes compétences du groupe, les partage, génère de l'auto-formation et permet l'acquisition de savoirs manquants. Ce processus n'est pas spontané. Il nécessite de l'animation et dans certains cas le recours à une facilitation externe qui identifie les compétences disponibles ou à mobiliser et les mette en lien avec les besoins du collectif.

- **Réflexivité :**

Les projets de tiers-lieux de transition cherchent à s'appuyer et à renforcer des dynamiques collectives locales, sous-entendant un enjeu de coopération. La vie d'un collectif n'étant pas linéaire des phases d'observation, de co-construction et de conflits s'alternent et se réitèrent en permanence. Il s'agit donc de prendre conscience de cette vie collective et de s'organiser pour faciliter la coopération entre personnes. Développer ces temps de **réflexivité** permet également d'observer et d'analyser la démarche collective, les méthodes de travail, « afin d'en tirer les principaux enseignements, de réorienter l'action si besoin, de capitaliser sur les avancées effectuées, les résultats obtenus, les innovations produites, pour pouvoir envisager la suite en conscience¹⁴ ».

¹² Définition largement inspirée du MOOC sur la gouvernance partagée proposée par les Colibris et l'Université du nous.

¹³ Bacqué Marie-Hélène, Biewener Carole, « L'empowerment, un nouveau vocabulaire pour parler de participation ? », *Idées économiques et sociales*, 2013/3 (N° 173), p. 25-32. DOI : 10.3917/idee.173.0025. URL : <https://www.cairn.info/revue-idees-economiques-et-sociales-2013-3-page-25.htm>

¹⁴ Flash TES n°5, « Territoires en transition énergétique et sociétale : quelles stratégies possibles et souhaitables ? », mai 2020.

4) L'ancrage territorial :

L'**ancrage territorial** est à la fois un socle et une finalité pour un « tiers-lieu de transition ». Un lieu qui parvient à participer de manière agile au repérage et à la résolution des problématiques du territoire et des besoins des habitants sera un puissant moteur pour l'innovation sociale et la résilience du territoire. Pour parvenir à s'inscrire localement, le tiers-lieu pourra viser **l'échelle du territoire de vie**, tout en participant au **maillage territorial** des initiatives de transition et à la **mise en coopération des acteurs de la société civile et des collectivités**. Si le tiers-lieu réussit cet ancrage avec succès, il pourra alors devenir un **symbole de la transition** à l'œuvre sur le territoire.

- **Intégration au territoire de vie :**

Pour s'inscrire sur son territoire, un tiers-lieu cherche à faire correspondre son périmètre d'action au territoire vécu par les personnes habitant aux alentours. Or l'échelle administrative ne serait peut-être pas la plus pertinente. Les travaux de Carlos Moreno¹⁵ suggèrent l'idée de « territoire du quart d'heure » (à pied, à vélo ou en voiture selon le territoire et les habitudes de vie) pour rendre compte de l'importance de la proximité géographique mais aussi temporelle dans la prise en compte d'un **territoire de vie**. A cette échelle très locale, le tiers-lieu peut devenir un espace de convivialité en favorisant l'interconnaissance.

- **Maillage territorial :**

Un tiers-lieu parviendra à alimenter une dynamique de transition sur son territoire **en se mettant en relation avec les projets développés à proximité**, notamment les autres tiers-lieux mais aussi les réseaux qui peuvent faire office de groupes ressources pour développer de nouvelles initiatives. Un tiers-lieu a ainsi cette capacité à devenir un espace de facilitation et de mise en réseau pour les porteurs de projet sur le territoire. A l'échelle régionale, des structures peuvent accompagner la mise en réseau de ces lieux. Dans les Pays de la Loire, on retrouve CAP Tiers-lieux, réseau animé par la CRESS ou encore l'IRESA qui met en relation les acteurs locaux de l'économie sociale et solidaire.

- **Coopération entre acteurs de la société civile et collectivité :**

Les tiers-lieux peuvent faire partie intégrante d'un projet de territoire. Mais cela nécessite un travail de **mise en coopération entre acteurs de la société civile et collectivités**. Cet effort qui s'inscrit dans le temps et suppose des changements de postures pourra se consolider autour de coopérations ponctuelles avant de développer des complémentarités plus structurelles. A terme, le tiers-lieu pourra devenir un espace propice à l'articulation de politiques publiques avec les projets portés localement et devenir un levier puissant de transition.

- **Reflète et symbole de la transition sur le territoire :**

Les retours d'expériences inspirants¹⁶ font état du caractère symbolique d'un tiers-lieu qui parvient à favoriser un mode de « faire et vivre ensemble » sur son territoire. Un tiers-lieu peut susciter de la fierté pour ses habitants en incarnant une dynamique de transition. Bien sûr, cela est souvent le résultat d'un (long) processus. En phase d'émergence, un tiers-lieu peut cependant déjà chercher à valoriser « ce qui se transforme » sur le territoire et donner à voir « ce qui serait souhaitable » pour le futur en s'inscrivant en lien avec les acteurs du territoire dans une démarche de mise en récits du territoire qui s'appuie sur les identités locales, les marqueurs culturels, les histoires personnelles et collectives.

¹⁵ <http://www.moreno-web.net/la-ville-du-%C2%BC-dheure-pour-un-nouveau-chrono-urbanisme%E2%80%AF-pr-carlos-moreno/>

¹⁶ Par l'exemple le café associatif du Petit Bonheur à Saint-Camille au Québec : Juan-Luis Klein, et al., "Saint-Camille : récit d'une expérience de co-construction de la connaissance", 2015

- **Projet de transformation sociale :**

Le tiers-lieu est un espace qui contribue à une évolution des modes de vie en proposant de nouveaux services de proximité, parfois de façon non marchande. Mais en créant un “espace commun” à une communauté d’acteurs, un tiers-lieu porte bien en visée une nouvelle façon de vivre ensemble, de coopérer, bref un projet souhaitable de société. Un « tiers-lieu de transition » est le vecteur d’un projet politique de transformation sociale. Cette transformation s’incarne dans les pratiques qu’il donne à voir ou dans les services qu’il propose à la population, mais aussi et surtout dans son organisation et dans la coopération qu’il impulse. Cet « espace commun », apparaît comme un laboratoire pour un projet souhaitable de société.

Participer à une dynamique de transition : un long chemin pour un tiers-lieu

Selon le contexte local et les besoins exprimés par les habitants et l’évolution du projet, un tiers-lieu mobilisera quelques éléments structurants que nous venons d’évoquer, d’autres auront été ciblés en visée, tandis que certains n’auront peut-être pas encore été identifiés. Il n’y a donc pas de chemin unique mais une multitude de dynamiques locales qui en identifiant le besoin pour la création d’un tiers-lieu aspirent d’une manière ou d’une autre à favoriser une évolution des modes de vie.

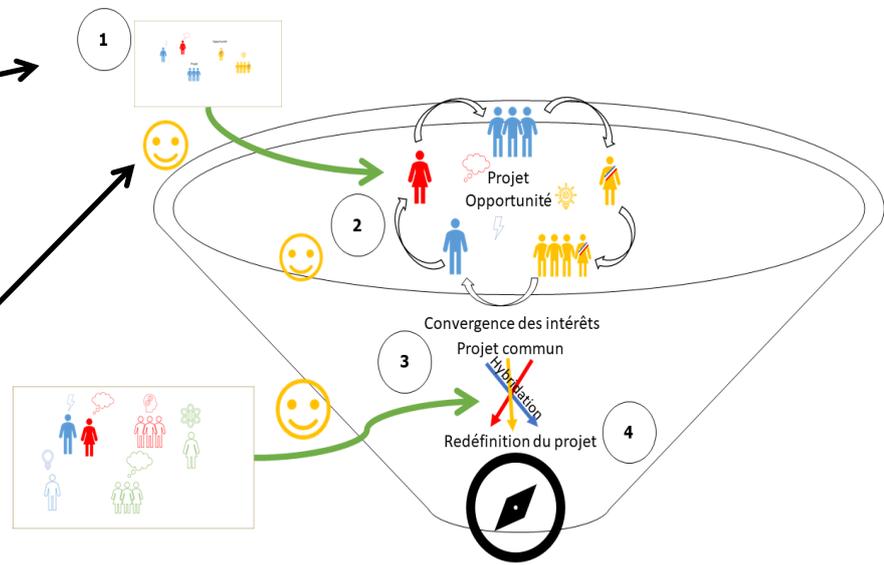
L’expérience de Coop1D, tout nouveau tiers-lieu situé dans le Maine-et-Loire, illustre de manière originale et intéressante comment ces éléments structurants peuvent s’articuler pour permettre l’émergence d’un tiers-lieu qui participe aux dynamiques de transition sur le territoire.

COOP1D : histoire d’un collectif associatif devenu tiers-lieu de transition

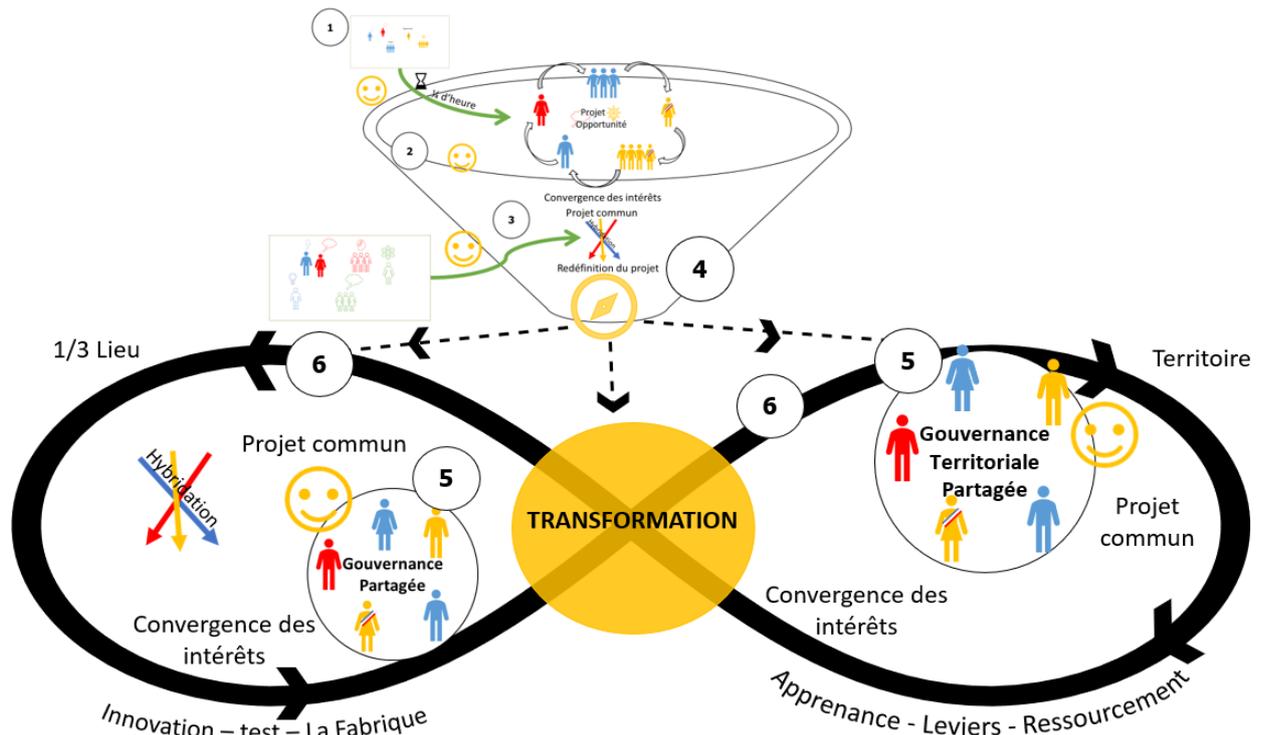
Deux amis en quête de confort, d’efficacité et de convivialité au travail décident de devenir colocataires d’un bureau à Baugé en Anjou.... D’échanges en apéros, de recherches de sites en rencontres, un espace de coworking de 100 m² porté par l’association COOP1D (20 adhérents) ouvre au 1^{er} juillet 2020 dans la forêt à Vieil Baugé. Sur le même site viendront s’ajouter un fablab et plus tard une boutique d’artisans au centre-ville de Baugé. Une vraie dynamique entrepreneuriale génère du lien entre les activités de ces trois lieux et du Baugeois.

En 2019, sur la communauté de communes de Baugeois-Vallée, deux indépendants décident de partager un bureau pour éviter de travailler seul à domicile ①. Pour simplifier les relations avec un futur propriétaire, ils créent l’association Coop1D et partent en quête de collaborateurs. Ils actionnent leurs réseaux d’amis 😊 et leurs contacts professionnels. Rapidement, le projet grossit et un noyau dur se constitue autour de douze personnes ② ayant l’habitude de travailler ensemble dans les domaines du numérique et de la communication. Mais la « rumeur » se propage, les nouveaux arrivants recrutent à leur tour des profils diversifiés : intermittents du spectacle formateurs en agriculture, architectes, artistes, cuisiniers...

Le retour d'expérience ci-dessous est ponctué de numéros ① se rapportant à l'illustration du processus d'émergence du tiers lieu. Il fait écho aux **éléments structurants** des tiers-lieux de transition. Les 😊 signalent les étapes où une facilitation est nécessaire, pour mobiliser, co-construire le projet ou sa gouvernance.



Les adhérents apprennent à se connaître, à identifier les compétences de chacun, à découvrir la diversité de leur collectif, à se projeter. Certains adhérents n'ont pas de vision claire de l'avenir mais un désir fort de changer de vie. Ils agrègent et entrecroisent leurs projets ce qui en retour génère de l'activité pour les entreprises du collectif. La **mixité des profils, des activités** et les compétences d'animation de plusieurs personnes issues de l'éducation populaire facilitent 😊 le dialogue. Le **leadership est instinctivement partagé** entre les personnes qui sont à la fois les plus compétentes et les plus motivées sur chacun des sujets. Progressivement, les intérêts et projets particuliers convergent ③ au sein d'un projet collectif, avec des valeurs et un lien fort au territoire qui fédèrent ses adhérents. Le groupe fait remonter de nouveaux besoins de mutualisation d'espaces et d'activités : le projet se redéfinit grâce à cette **approche en maîtrise d'usage** et ④ c'est ainsi qu'émergent les idées de Fablab et de boutique partagée.



Le collectif **monte en compétence collectivement** : il réfléchit à une **gouvernance partagée** et modifie les statuts initiaux de Coop1D désormais inadaptés ⑤; il lance un chantier participatif pour aménager les lieux, et prépare des temps de co-formation en informatique ou en communication. Le « bien vivre ensemble » est assuré par un travail de **réflexivité et d'expression des freins** individuels et collectifs, coordonné par plusieurs membres issus de l'éducation populaire 😊.

La coopération se traduit par deux projets communs en direction du territoire ⑦ : la première idée est de créer un pôle qualitatif de service à la personne dans cet espace rural à la population vieillissante. Le second

projet consiste à doter le territoire des compétences nécessaires aux entreprises pour maintenir et déployer leur activité. Le Fablab est doté d'outils numériques et électroportatifs. Créé à partir des compétences locales (dont un artisan retraité qui souhaite partager son savoir), il répond aux besoins d'activités manuelles de particuliers mais aussi d'artisans locaux pour leur activité ou pour former des salariés à leur métier. Le collectif travaille avec le pôle emploi et les Chambres d'agriculture, des métiers et du commerce et de l'industrie sur des formations ou des pré-qualifications. L'association Coop1D envisage également de mutualiser un agrément d'organisme de formation.

A peine créé le tiers-lieu partage son expérience et se positionne comme une ressource 😊 auprès d'autres projets de tiers-lieux de la communauté de communes Baugeois Vallée. Il participe au renforcement du **maillage territorial des tiers-lieux** et permet à termes aux habitants d'en bénéficier à proximité de leur lieu de vie.

Conscient du rôle de son projet dans le développement local, Coop1D s'est adressé rapidement à la collectivité, dans un premier temps pour une aide technique et financière 😊, puis dans une optique de co-développement du projet territorial. La **coopération entre Coop1D et les collectivités** se construit. Travailler avec les services publics (dont pôle emploi) ou les chambres consulaires permet de construire un **espace mixte** répondant aussi à leurs besoins 😊. A ce jour, aucune de ces structures n'est présente dans la gouvernance de l'association, mais cette collaboration devra se construire comme avec tous les autres membres sur une base d'écoute et de reconnaissance mutuelle des compétences de chacun.

Ce projet est vécu et revendiqué par le collectif comme **un laboratoire de transformation sociale** ⑥. Ses membres vivent en interne une organisation et une coopération qu'ils souhaitent voir se développer à l'échelle territoriale. Il vise également une transformation du territoire par son offre de services tant vers les habitants, que vers les entreprises ou les autres tiers lieux émergents. Et à l'inverse il se nourrit des initiatives locales, des besoins et ressources des artisans notamment. Le tiers-lieu est tout neuf. Il n'est pas encore un **symbole de la transition** à l'œuvre sur son territoire, ne propose pas à ce jour pas d'outils de sensibilisation ou d'objets culturels susceptibles de rassembler les habitants. Et pourtant... Il interpelle, attire, est devenu une référence en moins d'un an. Si bien que le conseil de développement du territoire, porteur de lien entre la collectivité et les habitants a choisi de s'y réunir en septembre 2020 pour s'imprégner de la dynamique.

Conclusion et perspectives :

L'expérience de Coop1D témoigne de la force de ces dynamiques collectives locales qui parviennent à répondre de manière itérative aux besoins d'une population en agrégeant de nouvelles personnes au fur et à mesure de l'avancée du projet. Mais ce récit, qui croise de nombreux autres récits¹⁷ rend compte également d'un projet politique et de son apparition progressive au sein d'un collectif : derrière le maillage qui s'opère entre les différents lieux et les différentes initiatives se devine en effet une volonté de repenser un territoire et la façon d'y vivre.

Ce détour par le processus est donc nécessaire car il permet de saisir toute la difficulté à accompagner des projets de tiers-lieu dont l'impulsion n'est initialement pas tournée vers les transitions. A ce titre, « le transito-mètre des tiers-lieux » peut être utilisé comme un premier outil d'accompagnement des acteurs d'un territoire pour guider un projet de tiers-lieu "vers le chemin des transitions". Il ne sera pas suffisant cependant.

Dans le récit de COOP1D, et dans d'autres qu'il faudra documenter, apparaît différents moments où les porteurs de la dynamique collective ont su recourir à de la facilitation pour faire converger les intérêts, structurer le projet, organiser la gouvernance, favoriser la montée en compétence collective, établir des liens avec les autres initiatives et avec les pouvoirs publics, mettre en visibilité ce qui est transformé...

La prochaine note du groupe de travail qui s'appuiera sur les initiatives suivies par le groupe, identifiera des propositions de facilitation pour accompagner l'émergence de tiers-lieux de transition.

¹⁷ Cf. par exemple [les fiches du réseau rural breton](#).

Annexe : Le transitio-mètre des tiers-lieux

Où en est mon projet de tiers-lieu ? Comment faire pour favoriser les dynamiques collectives sur le territoire ? De nouvelles pistes pour accélérer la transition ?

Le tiers-lieu peut devenir un formidable accélérateur de la transition écologique et sociétale. Le transitio-mètre vous aide à situer votre projet de tiers-lieu sur le chemin de la transition. Ce n'est pas un outil pour noter ou juger votre projet, mais un outil à utiliser par vous et pour vous afin de nourrir vos réflexions.

Mais c'est quoi un « **tiers-lieu de transition** » ? C'est un tiers-lieu qui cherche à développer le **faire ensemble** au sein d'une **communauté d'acteurs ancrée sur leur territoire** en répondant de manière **sobre, résiliente et solidaire aux besoins** de la population locale.

Chaque lieu, chaque projet est unique. Il n'est pas nécessaire de mettre en place tout de suite un « tiers-lieu idéal », chacun avançant à son rythme, avec ses propres objectifs. **Ce transitio-mètre** propose aux acteurs des territoires (porteurs de projet, élus, agents...) de situer « leur » projet par rapport aux **éléments structurants** des tiers-lieux de transitions identifiés dans la note ci-dessus. Sous chacun d'eux vous trouvez un lien vers les **principes d'action** communs aux [stratégies territoriales de transition](#) (à l'échelle des communes et EPCI) identifiées par le programme TES.

Pour utiliser cet outil :

- 1) **Vous pouvez répondre aux treize questions posées** en positionnant « votre » projet sur l'une des propositions. *Les éléments en italique ne sont que des exemples, des illustrations pour aider au positionnement.* **A vous d'imaginer comment votre projet peut tendre vers les propositions situées à droite de la matrice.**
- 2) Cet outil peut être utilisé à toute étape de la vie de votre tiers-lieu. **Alors pourquoi ne pas y revenir tous les six mois** pour identifier ce qui a évolué et ce qui reste en visée ?
- 3) N'hésitez pas à le **remplir avec d'autres acteurs de votre territoire**, les échanges nourriront votre projet !

Une réponse sobre, résiliente, solidaire, aux besoins des habitants

Qu'est-ce qui est à l'origine de la création du tiers-lieu ?

<p>Une approche en maîtrise d'ouvrage</p> <p><i>Une logique d'offre liée à une opportunité financière ou matérielle conduit à la construction ou à la requalification d'un bâtiment dont l'usage est prédéfini</i></p>	<p>Une offre de services à la population répondant à des besoins d'utilité sociale pré identifiés</p> <p><i>Repair café, poste, coworking</i></p>	<p>Une remontée d'usages</p> <p><i>Par la collecte auprès des habitants usagers, notamment par un appel à manifestation d'intérêt ou un appel à projets</i></p>	<p>L'aboutissement d'une initiative émanant d'habitants</p>	<p><u>La maîtrise d'usage</u></p> <p>Une approche qui part des besoins et des pratiques des habitants pour inventer un espace commun de vie ou de coopération</p>
--	---	---	---	--

Référence à la note stratégies territoriales : principe d'inclusivité

Comment les activités développées sur ce tiers-lieu interagissent-elles ?

<p>Un seul type de service ou activité proposé</p> <p><i>coworking, épicerie...</i></p>	<p>Plusieurs types de services ou activités développées (sur un même espace ou plusieurs) mais elles n'interagissent pas</p>	<p>Activités multiples qui interagissent et participent à la mise en transversalité des thématiques sur le territoire</p>	<p><u>Pluriactivités</u></p> <p>Le tiers-lieu permet d'innover, d'inventer de nouveaux projets transversaux par la rencontre des activités et porteurs de projets.</p>
---	--	---	---

Référence à la note stratégies territoriales : Principe d'expérimentation

Quel type de pratiques est valorisé par le tiers-lieu ?

<p>Le tiers lieu rassemble des activités économiques sans visée de sobriété ou de résilience ;</p>	<p>Le tiers lieu valorise pour ses usagers des pratiques de partage et/ou des services plus économes en ressource.</p>	<p>Valorisation de modes de vie plus sobres, résilients et solidaires</p> <p>Le tiers lieu participe localement à l'évolution des modes de vie en proposant et valorisant des services sobres, résilients et solidaires à la population.</p>
--	--	---

Référence à la note stratégies territoriales : avoir en visée des modes de vie plus sobres, solidaires, résilients

Une Communauté d'acteurs

Quel public fréquente le tiers-lieu ?

<p>Un type d'acteur en particulier</p> <p><i>Salariés partageant un espace de télétravail</i></p>	<p>Plusieurs publics/usagers/acteurs... qui ne se croisent pas</p> <p><i>Salariés, associatifs, clients d'un bar/épicerie/librairie, familles</i></p>	<p>Espace favorisant la rencontre de différents publics</p>	<p>Espace rassemblant différents publics autour de projets communs</p>	<p>Mixité des publics</p> <p>Le tiers lieu mélange les publics et favorise la sensibilisation des publics peu concernés par la transition</p>
---	---	---	--	--

Référence à la note stratégies territoriales : principe d'inclusivité

Qui porte le tiers-lieu ?

<p>Il n'est plus porté par personne une fois créé</p> <p><i>Il est géré par une équipe salariée</i></p>	<p>Un ou des leaders naturels</p>	<p>Une communauté d'acteurs qui s'entendent pour attribuer le leadership aux personnes volontaires</p>	<p>Leadership Partagé</p> <p>Les "fonctions de leader" sont attribuées collectivement et occupées par les personnes adéquates</p> <p><i>mode d'élection sans candidat</i></p>
---	-----------------------------------	--	--

Référence à la note stratégies territoriales : principe de leadership partagé

Qui prend les décisions dans le tiers-lieu ?

<p>Un acteur unique décide de manière descendante</p>	<p>Un acteur ayant organisé au préalable une démarche de concertation</p>	<p>Le tiers-lieu affiche une volonté de gouvernance partagée qui est (encore) peu mise en œuvre</p>	<p>Gouvernance Partagée</p> <p><i>L'ensemble des acteurs sont intégrés dans le fonctionnement (codécision)</i></p>
---	---	---	---

Référence à la note stratégies territoriales : Principe de gouvernance partagée

Le Faire Ensemble

Comment sont mobilisées les compétences des membres du groupe ?

Fonctionnement sans mobilisation optimale des compétences	Utilisation des différentes compétences <i>Les membres-mettent à disposition des autres leurs compétences</i>	Mise en commun des compétences <i>Les membres mettent à disposition leurs compétences autour d'un projet commun</i>	Partage des compétences <i>Les membres se forment mutuellement</i>	Montée en compétence collective par le faire
---	--	--	---	--

Référence à la note stratégies territoriales : principe d'apprentissage collectif



Quelle est la qualité relationnelle au sein du collectif ?

Groupe qui n'a pas formalisé son fonctionnement collectif	Freins/ conflits/difficultés non gérés et capacité d'écoute non développée	Freins visibles gérés en autonomie	Appel ponctuel à une facilitation externe pour faire émerger et gérer les freins implicites	Collectif qui est monté en compétence pour gérer en interne les freins et tensions implicites	Réflexivité Collectif ayant développé une capacité réflexive <i>Le groupe interagit avec agilité et confiance, il sait se réguler et évoluer, notamment lors de l'accueil de nouveaux membres</i>
---	--	------------------------------------	---	---	--

Référence à la note stratégies territoriales : principe de réflexivité



Ancrage territorial

Quel est le périmètre territorial ciblé par le tiers-lieu ?

L'échelle administrative qui ne correspond pas au territoire vécu	L'échelle du bassin d'emploi <i>Ce qui laisse peu de place à l'informel, notamment pour les personnes habitant loin du site</i>	A une échelle locale (territoire du 1/4 d'heure) <i>Les habitants qui vivent à moins d'un quart d'heure environ y vont pour leur activité spécifique, certains s'y croisent, y passent</i>	Intégration au territoire de vie Le tiers-lieu est un espace de proximité et de convivialité. Il favorise l'interconnaissance à l'échelle du territoire de vie. <i>Les gens profitent des services proposés mais viennent aussi pour se rencontrer, y restent pour le plaisir et font jaillir des idées</i>
---	--	---	--

Référence à la note stratégies territoriales : principe d'articulation



Quelles sont les relations entre le tiers-lieu et les autres initiatives du territoire ?

Pas de relation avec les autres initiatives du territoire	En réseau avec les autres tiers-lieux et/ou initiatives de transition sur le territoire	Le tiers-lieu mobilise un réseau de personnes et de compétences sur le territoire pour développer les initiatives de ses membres	Le tiers-lieu est membre d'un dispositif d'accompagnement de projets sur le territoire, aux côtés d'acteurs publics, privés, de partenaires...	<p><u>Maillage territorial</u></p> <p>Le tiers-lieu est un acteur clé du maillage des initiatives de transition sur le territoire</p>
---	---	--	--	--

Référence à la note stratégies territoriales : principe de coopération (et articulation)



Le tiers-lieu favorise-t-il les relations entre les collectivités et la société civile ?

La création et/ou le fonctionnement du tiers-lieu n'est pas le fruit d'une coopération entre les collectivités et la société civile	Relation de prestation entre acteurs privés / publics ou Demande d'aide financière ou logistique à la collectivité qui ne s'implique pas au-delà	Collaboration public / privé ponctuelle autour de projets ponctuels	Coopération public/privé dans l'émergence et/ou le fonctionnement du tiers-lieu	<p><u>Coopération société civile / collectivités</u></p> <p>Le tiers-lieu favorise l'articulation entre des initiatives et des politiques publiques</p>
---	--	---	---	--

Référence à la note stratégies territoriales : principe d'articulation et de coopération



Quels récits du territoire sont véhiculés par le tiers lieu ?

Le tiers-lieu ne cherche pas particulièrement à mobiliser les marqueurs et récits du territoire	Le tiers-lieu mobilise certains marqueurs et récits du territoire (activités emblématiques, culture, histoire locale)	Le tiers-lieu participe à la co-construction d'un récit sur le territoire en mobilisant certains marqueurs et en les mettant en trajectoire (passé, présent, futur).	<p><u>Un symbole de la transition</u></p> <p>Le tiers-lieu est un symbole de la transition pour les habitants du territoire</p>
---	---	--	--

Référence à la note stratégies territoriales : principe de mise en trajectoire



Le tiers lieu porte-il un projet de transformation sociale ?

Le tiers-lieu propose des services et un espace partagé sans revendiquer un projet de société	Les membres du tiers-lieu ont le sentiment que celui-ci peut contribuer à l'évolution vers un nouveau modèle de société.	<p><u>Un projet de société</u></p> <p>L'ensemble des usagers a le sentiment que ce qui se vit au sein du tiers-lieu symbolise un projet de société souhaitable pour le territoire.</p>
---	--	---

Référence à la note stratégies territoriales : principe de mise en trajectoire

